

secteur privé qui n'ont pas de filiales en Colombie et cherchent à obtenir des contrats avec le gouvernement colombien doivent fournir une copie de leur inscription au registre pertinent dans leur pays d'origine. Ils doivent aussi soumettre des documents prouvant leur existence juridique et leur mandat. De plus, ils doivent nommer un agent ou un représentant juridique domicilié en Colombie et lui donner le pouvoir de présenter des soumissions, de signer des contrats et de représenter l'entreprise étrangère sur le plan juridique.

En vertu de la loi 80, les soumissionnaires de nationalité colombienne ont la préférence. À conditions égales, on accorde la préférence aux offres de biens et services d'origine colombienne. Lorsque des entreprises étrangères présentent une soumission à conditions égales, le contrat est accordé à celle qui incorpore le plus grand nombre de travailleurs nationaux à son effectif, utilise le plus grand contenu national et offre les meilleures conditions pour le transfert de technologie.

Secteurs dans lesquels des possibilités vont se manifester

En Colombie, les meilleures possibilités en géomatique sont offertes par les secteurs du pétrole et du gaz, du transport, de la production d'électricité et des mines. Les services de cartographie et d'établissement de plans cadastraux, de même que les services de géomatique dans l'industrie de l'environnement, profiteront aussi des investissements importants dans ces secteurs. Étant donné le nombre croissant de projets d'infrastructure, la demande de services de cartographie et d'établissement de plans cadastraux augmentera. L'industrie de l'environnement progressera parce que le gouvernement met plus l'accent sur l'adoption d'une réglementation environnementale et sur son application.

Le secteur public est encore de loin le principal utilisateur de l'information tirée de la géomatique. Cependant, la situation évolue lentement à mesure que le gouvernement colombien privatise les sociétés d'État et que les entreprises privées apprennent à mieux connaître les diverses utilisations des informations produites par la géomatique. La présente section étudie les principaux segments de croissance des applications de géomatique et donne un aperçu des industries et des principales organisations visées. Les annexes 1 et 2 contiennent une liste d'organisations clés du secteur public et du secteur privé. (Il ne s'agit pas du tout d'une liste exhaustive des organisations du secteur public et des entreprises du secteur privé. Elle donne cependant un point de départ aux entreprises canadiennes qu'intéresse le marché colombien.) Au cours des prochaines années, la Colombie offrira de nombreuses possibilités pour les entreprises canadiennes de géomatique. Les entreprises canadiennes devraient profiter de l'année 1997 pour établir des contacts et des relations avec les entreprises colombiennes.